



PROGRAMME LEADER 2023 - 2027



ENTREPRISES,
ASSOCIATIONS,
COLLECTIVITÉS...

**FINANCEZ
VOS PROJETS !**



CO-CONSTRUIRE MAINTENANT UNE AMBITION COMMUNE

Le programme européen LEADER est un outil permettant d'accompagner les porteurs de projet et de financer des projets cohérents avec la stratégie de développement local du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois.

Vous êtes une entité privée ou publique ? Vous avez un projet, une idée favorisant l'attractivité du territoire, son développement et contribuant à la transition écologique ?

Votre projet est peut-être éligible à une aide LEADER.

POUR EN SAVOIR PLUS



VOTRE PROJET



FAVORISE L'ACCÈS AUX SERVICES ET À UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

DÉVELOPPE UNE OFFRE DE SANTÉ DIVERSIFIÉE
S'ENGAGE DANS DES ACTIONS DE CITOYENNETÉ ET/OU ASSOCIATIVE
ENCOURAGE L'OFFRE CULTURELLE
FAVORISE L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE
ENCOURAGE LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT TEMPORAIRE



RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ DES BOURGS ET DE L'ÉCONOMIE LOCALE

PROMET L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS INNOVANTS ET LE SAVOIR-FAIRE LOCAL
RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE ET DES SERVICES DANS LES CENTRES-BOURGS
STRUCTURE ET DÉVELOPPE UNE OFFRE TOURISTIQUE VERTE DE PROXIMITÉ
ENCOURAGE LES ACTIVITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



AMPLIFIE LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

PROPOSE LA RÉNOVATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS
PRODUIT DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE
ENCOURAGE LES MOBILITÉS ACTIVES ET L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUNS
VALORISE ET AMÉLIORE LE TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS ET ORGANIQUES
ENCOURAGE DE NOUVELLES PRATIQUES PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT



SOUTIEN À UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION LOCALE

DÉVELOPPE LES CIRCUITS COURTS ET FAVORISE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL
FORME ET SENSIBILISE À L'ALIMENTATION LOCALE ET À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
SOUTIEN À LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS AGRICOLES INNOVANTES



FAVORISE LES MILIEUX ENVIRONNEMENTAUX

RECENSE ET PROTÈGE LA BIODIVERSITÉ
PRÉSERVE ET VALORISE LES MILIEUX NATURELS
RÉHABILITE ET/OU RENATURE LES ESPACES DÉLAISSÉS
SENSIBILISE LE PUBLIC ET LES PROFESSIONNELS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



DÉVELOPPE LES COOPÉRATIONS INTERTERRITORIALES

PAR DES ACTIONS D'ÉTUDES OU DE COOPÉRATIONS ENTRE TERRITOIRES SUR LES THÈMES DE L'EAU, LA BIODIVERSITÉ, LES DÉCHETS, L'AGRICULTURE/ALIMENTATION ET LES MOBILITÉS DOUCES

CONTACTEZ-NOUS

**Vous êtes une entreprise, une association ou une collectivité ?
L'équipe LEADER est là pour étudier l'éligibilité de votre projet et
vous accompagner au montage de votre dossier.**



Taux de subvention LEADER pouvant aller jusqu'à 80% du coût du projet. Plafond de subvention de 90 000€. Un montant de dépense minimum de 10 000€ pour les porteurs de projets privés et de 30 000€ pour les porteurs de projets publics est nécessaire.

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES AU PROGRAMME :

PORTEURS PUBLICS : communes, EPCI, syndicats mixtes, établissements publics

PORTEURS PRIVÉS : associations loi 1901, entreprises de moins de 50 salariés, entreprises de l'économie sociale et solidaire, chambres consulaires, associations et syndicats professionnels, agriculteurs et groupements d'agriculteurs dont GAEC, porteurs de projets privés exerçant une activité touristique.

TYPES DE DÉPENSES SUBVENTIONNABLES :

DÉPENSES IMMATÉRIELLES : frais de personnels, de communication, frais d'études, prestations externes de services, investissements immatériels.

DÉPENSES MATÉRIELLES : achat de matériels, équipements et mobiliers, dépenses de travaux et aménagements.

ANIMATION LEADER

contractualisation@
cc-paysdepontchateau.fr

02 40 00 24 93

